



# Budget primitif

# 2020

**Budget annexe  
Régie Autonome Culturelle**



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**REGIE AUTONOME CULTURELLE - ESPACE MALRAUX**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE JOUE-LES-TOURS**

**Numéro SIRET : 21370122000377**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE JOUE-LES-TOURS**

**M. 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : 04 REGIE AUTONOME CULTURELLE**

**ANNEE 2020**



## Sommaire

**I - Informations générales (6)**

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
  - B - Modalités de vote du budget
- II - Présentation générale du budget**
- A1 - Vue d'ensemble - Sections
  - A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
  - A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
  - B1 - Balance générale du budget - Dépenses
  - B2 - Balance générale du budget - Recettes

**III - Vote du budget**

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

**IV - Annexes (7)**

**A - Eléments du bilan**

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
  - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
  - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
- A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
- A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
- A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

**B - Engagements hors bilan**

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

**C - Autres éléments d'informations**

- C1 - Etat du personnel
  - C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
  - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
  - C3.2 - Liste des établissements publics créés
  - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
  - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**
- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
  - D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-38 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE

BP

2020

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques****Valeurs**

Population totale (colonne h du recensement INSEE )

Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*)

Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

**Potentiel fiscal et financier (1)****Valeurs par hab.****Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate****Fiscal****Financier****(population DGF)**

		<b>Informations financières - ratios (2)</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population			
2	Produit des impositions directes/population			
3	Recettes réelles de fonctionnement/population			
4	Dépenses d'équipement brut/population			
5	Encours de la dette/population			
6	DGF/population			
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)			
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)			
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)			
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)			

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2)Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3)Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau CHAPITRE pour la section de fonctionnement,
  - au niveau CHAPITRE pour la section d'investissement.
  - **SANS** les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - **SANS** vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....  
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 902 902.00	1 902 902.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 902 902.00	1 902 902.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	390 321.00	390 321.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	390 321.00	390 321.00

  

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	2 293 223.00	2 293 223.00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	A2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	880 645.00		812 977.00	812 977.00	812 977.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	994 251.00		1 016 383.00	1 016 383.00	1 016 383.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 200.00		2 030.00	2 030.00	2 030.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 877 096.00		1 831 390.00	1 831 390.00	1 831 390.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500.09		300.00	300.00	300.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 878 596.09		1 831 690.00	1 831 690.00	1 831 690.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	72 846.00		71 212.00	71 212.00	71 212.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	72 846.00		71 212.00	71 212.00	71 212.00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 951 442.09</b>		<b>1 902 902.00</b>	<b>1 902 902.00</b>	<b>1 902 902.00</b>

+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **1 902 902.00**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	872 619.00		917 114.00	917 114.00	917 114.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	199 819.00		206 200.00	206 200.00	206 200.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	192 500.00		205 083.00	205 083.00	205 083.00
	Total des recettes de gestion courante	1 265 938.00		1 329 397.00	1 329 397.00	1 329 397.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	556 249.00		529 080.00	529 080.00	529 080.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 822 187.00		1 858 477.00	1 858 477.00	1 858 477.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	41 681.00		44 425.00	44 425.00	44 425.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	41 681.00		44 425.00	44 425.00	44 425.00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 863 868.00</b>		<b>1 902 902.00</b>	<b>1 902 902.00</b>	<b>1 902 902.00</b>

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **1 902 902.00**

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	26 787.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					II A3
--	--	--	--	--	----------

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	115.50				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 049.50		345 896.00	345 896.00	345 896.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	171 900.00				
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>203 065.00</b>		<b>345 896.00</b>	<b>345 896.00</b>	<b>345 896.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>203 065.00</b>		<b>345 896.00</b>	<b>345 896.00</b>	<b>345 896.00</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	41 681.00		44 425.00	44 425.00	44 425.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>41 681.00</b>		<b>44 425.00</b>	<b>44 425.00</b>	<b>44 425.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>244 746.00</b>		<b>390 321.00</b>	<b>390 321.00</b>	<b>390 321.00</b>

+  
**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **390 321.00**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	171 900.00		319 109.00	319 109.00	319 109.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>171 900.00</b>		<b>319 109.00</b>	<b>319 109.00</b>	<b>319 109.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	792.08				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	792.08				
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>172 692.08</b>		<b>319 109.00</b>	<b>319 109.00</b>	<b>319 109.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	72 846.00		71 212.00	71 212.00	71 212.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>72 846.00</b>		<b>71 212.00</b>	<b>71 212.00</b>	<b>71 212.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>245 538.08</b>		<b>390 321.00</b>	<b>390 321.00</b>	<b>390 321.00</b>

+  
**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **390 321.00**

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)

26 787.00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	812 977.00		812 977.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 016 383.00		1 016 383.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030.00		2 030.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300.00		300.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		71 212.00	71 212.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 831 690.00</b>	<b>71 212.00</b>	<b>1 902 902.00</b>

+ **D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE**

= **TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **1 902 902.00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		44 425.00	44 425.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - NON REGIES PERSONNALISEES (8))			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	345 896.00		345 896.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	COMPTES DE REGULARISATION			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>345 896.00</b>	<b>44 425.00</b>	<b>390 321.00</b>

+ **D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE**

= **TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **390 321.00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <>opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00		1 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	917 114.00		917 114.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	206 200.00		206 200.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	205 083.00		205 083.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	529 080.00	44 425.00	573 505.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 858 477.00</b>	<b>44 425.00</b>	<b>1 902 902.00</b>
+				
<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>				
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>1 902 902.00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	319 109.00		319 109.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		71 212.00	71 212.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	COMPTES DE REGULARISATION			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>319 109.00</b>	<b>71 212.00</b>	<b>390 321.00</b>
+				
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>				
+				
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>				
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>390 321.00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap./art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>880 645.00</b>	<b>812 977.00</b>	<b>812 977.00</b>
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	85 236.00	38 236.00	38 236.00
60622	CARBURANTS	100.00	100.00	100.00
60623	ALIMENTATION	4 200.00	4 200.00	4 200.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	800.00	800.00	800.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	700.00	700.00	700.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	8 903.00	8 903.00	8 903.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200.00	860.00	860.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 485.00	10 485.00	10 485.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	39 661.00	38 915.00	38 915.00
615228	ENTRETIEN ET REPARATION	15 000.00	15 000.00	15 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6156	MAINTENANCE	42 320.00	42 569.00	42 569.00
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	3 400.00	3 400.00	3 400.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	107.00	188.00	188.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 000.00	4 000.00	4 000.00
6228	DIVERS	33 000.00	48 000.00	48 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	15 700.00	15 700.00	15 700.00
6232	FETES ET CEREMONIES	19 150.00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	14 000.00	21 227.00	21 227.00
6238	DIVERS	9 000.00	12 073.00	12 073.00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	29 060.00	28 200.00	28 200.00
6256	MISSIONS	500.00	500.00	500.00
6257	RECEPTIONS	37 500.00	42 500.00	42 500.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 215.00	2 000.00	2 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 100.00	6 100.00	6 100.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	600.00	600.00	600.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 800.00	1 450.00	1 450.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 500.00	7 521.00	7 521.00
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	550.00	550.00	550.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT(BUDGET ANNEXE)	34 000.00	28 000.00	28 000.00
6288	AUTRES	386 858.00	361 200.00	361 200.00
63512	TAXES FONCIERES	13 000.00	13 000.00	13 000.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 000.00	3 000.00	3 000.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	45 000.00	45 000.00	45 000.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>994 251.00</b>	<b>1 016 383.00</b>	<b>1 016 383.00</b>
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	521 787.00	498 090.00	498 090.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	6 513.00	6 921.00	6 921.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	1 668.00	1 730.00	1 730.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 565.00	1 846.00	1 846.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE		1 600.00	1 600.00
64131	REMUNERATION	315 625.00	346 008.00	346 008.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	95 118.00	104 100.00	104 100.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	20 695.00	23 422.00	23 422.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	17 611.00	18 848.00	18 848.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	309.00	281.00	281.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	13 360.00	13 537.00	13 537.00
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 200.00</b>	<b>2 030.00</b>	<b>2 030.00</b>
6541	CREANCES ADMINISES EN NON VALEUR	2 000.00	2 000.00	2 000.00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	200.00	30.00	30.00
<b>656</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>1 877 096.00</b>	<b>1 831 390.00</b>	<b>1 831 390.00</b>



III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III A1
---	--	--	--	-----------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	1 500.09	300.00	300.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 500.09		
673	TITRES ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS		300.00	300.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 878 596.09	1 831 690.00	1 831 690.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	72 846.00	71 212.00	71 212.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	72 846.00	71 212.00	71 212.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		72 846.00	71 212.00	71 212.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		72 846.00	71 212.00	71 212.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 951 442.09	1 902 902.00	1 902 902.00
---	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 902 902.00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				III A2
---	--	--	--	-----------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00	1 000.00
70	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>872 619.00</b>	<b>917 114.00</b>	<b>917 114.00</b>
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	32 760.00	36 400.00	36 400.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	336 000.00	375 952.00	375 952.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	20 145.00	11 000.00	11 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	45 000.00	45 000.00	45 000.00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	140 600.00	163 762.00	163 762.00
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	250 000.00	250 000.00	250 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	48 114.00	35 000.00	35 000.00
73	<b>IMPOTS ET TAXES</b>			
74	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>199 819.00</b>	<b>206 200.00</b>	<b>206 200.00</b>
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	53 000.00	53 000.00	53 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	43 200.00	43 200.00	43 200.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	95 000.00	110 000.00	110 000.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 619.00		
75	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>192 500.00</b>	<b>205 083.00</b>	<b>205 083.00</b>
752	REVENUS DES IMMEUBLES	192 500.00	205 073.00	205 073.00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE		10.00	10.00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>1 265 938.00</b>	<b>1 329 397.00</b>	<b>1 329 397.00</b>



III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				III A2
---	--	--	--	-----------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	556 249.00	529 080.00	529 080.00
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	556 249.00	529 080.00	529 080.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>1 822 187.00</b>	<b>1 858 477.00</b>	<b>1 858 477.00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	41 681.00	44 425.00	44 425.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	41 681.00	44 425.00	44 425.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>41 681.00</b>	<b>44 425.00</b>	<b>44 425.00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 863 868.00</b>	<b>1 902 902.00</b>	<b>1 902 902.00</b>
			+ RESTES A REALISER N-1 (10)	
			+ R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	
			= <b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 902 902.00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



**III - VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

III

B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	<b>STOCKS</b>			
20	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)</b>	115.50		
2051	CONCESSION ET DROIT SIMILAIRE	115.50		
204	<b>SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)</b>			
21	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)</b>	31 049.50	<b>345 896.00</b>	<b>345 896.00</b>
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS		319 109.00	319 109.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 151.18		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	29 898.32	26 787.00	26 787.00
22	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)</b>			
23	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)</b>	<b>171 900.00</b>		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	171 900.00		
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>203 065.00</b>	<b>345 896.00</b>	<b>345 896.00</b>
10	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>			
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>			
16	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>			
18	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>			
26	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>			
27	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
020	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>			
	<b>Total des dépenses financières</b>			
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>203 065.00</b>	<b>345 896.00</b>	<b>345 896.00</b>



III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)</b>	<b>41 681.00</b>	<b>44 425.00</b>	<b>44 425.00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<b>41 681.00</b>	<b>44 425.00</b>	<b>44 425.00</b>
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE	41 681.00	44 425.00	44 425.00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (10)</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>41 681.00</b>	<b>44 425.00</b>	<b>44 425.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>244 746.00</b>	<b>390 321.00</b>	<b>390 321.00</b>
+				
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>				
+				
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)</b>				
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>390 321.00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				III B2
--	--	--	--	-----------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	171 900.00	319 109.00	319 109.00
13241	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE COMMUNES	171 900.00	319 109.00	319 109.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		171 900.00	319 109.00	319 109.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	792.08		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	792.08		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		792.08		
Opé. pour compte de tiers n°...(5)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		172 692.08	319 109.00	319 109.00



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
040	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)</b>	<b>72 846.00</b>	<b>71 212.00</b>	<b>71 212.00</b>
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 974.00	116.00	116.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 545.00	4 814.00	4 814.00
28184	MOBILIER	8 519.00	9 606.00	9 606.00
28188	AUTRES	51 808.00	56 676.00	56 676.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>72 846.00</b>	<b>71 212.00</b>	<b>71 212.00</b>
041	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES(9)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>72 846.00</b>	<b>71 212.00</b>	<b>71 212.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		245 538.08	390 321.00	390 321.00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>390 321.00</b>

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <>produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)**  
**LIBELLE :...**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				IV A1
--	--	--	--	----------

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES		1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
		INVESTISSEMENT	DEPENSES				
Dépenses réelles			345 896,00				
	- Equipements municipaux (2)		345 896,00				
	- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
	- Opérations financières						
Dépenses d'ordre		44 425,00					
Total dépenses de l'exercice		44 425,00	345 896,00				
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses d'investissement		44 425,00	345 896,00				

FONCTIONNEMENT	RECETTES		DEPENSES	FONCTIONNEMENT
	DEPENSES	RECETTES		
Total recettes de l'exercice	71 212,00	319 109,00		
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes d'investissement	71 212,00	319 109,00		

  

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	FONCTIONNEMENT
Total dépenses de l'exercice	71 212,00	893 392,00		
RAR N-1 et reports				
Total cumulé dépenses de fonctionnement	71 212,00	893 392,00		

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	FONCTIONNEMENT
Total recettes de l'exercice	44 425,00	790 090,00		
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes de fonctionnement	44 425,00	790 090,00		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



**PRÉSENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

IV - ANNEXES						IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						A1	
Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
						INVESTISSEMENT	DEPENSES
Dépenses réelles	- Equipements municipaux (2) - Equip. non municipaux (c/204) (3) - Opérations financières						
Dépenses d'ordre							
Total dépenses de l'exercice						44 425.00	
RAR N-1 et reports						390 321.00	
Total cumulé dépenses d'investissement						390 321.00	
RECETTES						FONCTIONNEMENT	
Total recettes de l'exercice						390 321.00	DEPENSES
RAR N-1 et reports						390 321.00	
Total cumulé recettes d'investissement						390 321.00	
RECETTES						FONCTIONNEMENT	
Total dépenses de l'exercice						147 570.00	DEPENSES
RAR N-1 et reports						147 570.00	
Total cumulé dépenses de fonctionnement						147 570.00	
Total recettes de l'exercice						376 073.00	RECETTES
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes de fonctionnement						376 073.00	



## IV - ANNEXES

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	INVESTISSEMENT			4 SPORTS ET JEUNESSE
				1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	
Total dépenses d'investissement		44 425,00		345 896,00			
Dépenses réelles				345 896,00			
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES				345 896,00			
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre		44 425,00					
040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		44 425,00					
<b>RECETTES</b>							
Total recettes d'investissement		71 212,00		319 109,00			
Recettes réelles				319 109,00			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES				319 109,00			
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre				71 212,00			
040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				71 212,00			

IV

A1



## IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)							N A1
Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
<b>Total dépenses d'investissement</b>							
Dépenses réelles							390 321.00
21	IMMOBILISATIONS CORPOREELLES						345 896.00
Opérations d'équipement							345 896.00
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							44 425.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						44 425.00
<b>RECETTES</b>							
<b>Total recettes d'investissement</b>							390 321.00
Recettes réelles							319 109.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						319 109.00
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre							71 212.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						71 212.00



## IV - ANNEXES

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	FONCTIONNEMENT			4 SPORTS ET JEUNESSE
			0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	
<b>DÉPENSES</b>						
<b>Total dépenses fonctionnement</b>		<b>71 212,00</b>		<b>883 392,00</b>		<b>790 728,00</b>
Dépenses féélies			893 392,00			790 728,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			189 281,00			558 900,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS			701 781,00			231 828,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			2 030,00			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			300,00			
Dépenses d'ordre		<b>71 212,00</b>				
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		<b>71 212,00</b>				
<b>RECETTES</b>						
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>44 425,00</b>		<b>790 090,00</b>		<b>692 314,00</b>
Recettes féélies			790 090,00			692 314,00
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES			1 000,00			
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			257 000,00			486 114,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					206 200,00	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			3 010,00			
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			529 080,00			
Recettes d'ordre		<b>44 425,00</b>				
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		<b>44 425,00</b>				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

## IV - ANNEXES

## A1



## IV - ANNEXES

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
							FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
<b>Total dépenses fonctionnement</b>								
Dépenses réelles							147 570.00	1 902 902.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						147 570.00	1 831 690.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS						64 796.00	812 977.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						82 774.00	1 016 383.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							2 030.00
Dépenses d'ordre								300.00
042	OPÉRATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						71 212.00	71 212.00

							RECETTES	
							FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
<b>Total recettes de fonctionnement</b>								
Recettes réelles							376 073.00	1 902 902.00
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES						376 073.00	1 858 477.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						174 000.00	1 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							917 114.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						202 073.00	206 200.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							205 083.00
Recettes d'ordre								529 080.00
042	OPÉRATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						44 425.00	44 425.00



	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIOn GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>71 212,00</b>	<b>892 392,00</b>			<b>964 604,00</b>
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>71 212,00</b>	<b>892 392,00</b>			<b>964 604,00</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		189 281,00			189 281,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS		701 781,00			701 781,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	71 212,00				71 212,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			2 030,00		2 030,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			300,00		300,00
	<b>Restes à réaliser - reports</b>					
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>44 425,00</b>	<b>790 090,00</b>		<b>834 515,00</b>	
	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>44 425,00</b>	<b>790 090,00</b>		<b>834 515,00</b>	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		1 000,00			1 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 425,00				44 425,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		257 000,00			257 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			3 010,00		3 010,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			629 080,00		629 080,00
	<b>Restes à réaliser - reports</b>					
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-26 787,00</b>	<b>-103 302,00</b>		<b>-130 089,00</b>	



	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE COLLECTIVE	021 ASSEMBLÉES LOCALES	022 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLIQUE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
	<b>DEPENSES (2)</b>	893 392,00							
	Dépenses de l'exercice	893 392,00							
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	189 281,00							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	701 781,00							
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030,00							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300,00							
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	790 090,00							
	Recettes de l'exercice	790 090,00							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000,00							
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	257 000,00							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPIATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 010,00							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	529 080,00							
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-103 302,00</b>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>		<b>IV</b>

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(1)	Libellé	11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>				
<b>Dépenses de l'exercice</b>				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
<b>RECETTES (2)</b>				
<b>Recettes de l'exercice</b>				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
<b>SOLDES (2)</b>				

A1.1



	IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES**

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE			
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS
<b>DEPENSES (2)</b>					
011	<b>Dépenses de l'exercice</b>				
011	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	<b>Restes à réaliser - reports</b>				
	<b>RECETTES (2)</b>				
	<b>Recettes de l'exercice</b>				
013	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	<b>Restes à réaliser - reports</b>				
	<b>SOLDES (2)</b>				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>								
	<b>Dépenses de l'exercice</b>							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	<b>Restes à réaliser - reports</b>							
	<b>RECETTES (2)</b>							
	<b>Recettes de l'exercice</b>							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	<b>Restes à réaliser - reports</b>							
	<b>SOLDES (2)</b>							



	IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN	

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION**

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE						Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT		
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 SPORTS	252 LOISIRS	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE	
<b>DEPENSES (2)</b>										
	<b>Dépenses de l'exercice</b>									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	<b>Restes à réaliser - reports</b>									
	<b>RECETTES (2)</b>									
	<b>Recettes de l'exercice</b>									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	<b>Restes à réaliser - reports</b>									
	<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détaill est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Nom ventillables.

A1.1



	IV - ANNEXES
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					790 728.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS					790 728.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					558 900.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					231 828.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					231 828.00
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Racettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					692 314.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					692 314.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					486 114.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					206 200.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					206 200.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>					-98 414.00



	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

		FONCTION 3 - CULTURE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE			
		Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE			
(1)	Libellé	311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN PATRIMOINE CULTUREL
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE**

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	42 JEUNESSE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>					
<b>Dépenses de l'exercice</b>					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
<b>RECETTES (2)</b>					
<b>Recettes de l'exercice</b>					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
<b>SOLDES (2)</b>					



	<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		<b>A1.1</b>

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT**

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES			Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411	412	413	414	415	421	
<b>DEPENSES (2)</b>								
<b>Dépenses de l'exercice</b>								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>RECETTES (2)</b>								
<b>Recettes de l'exercice</b>								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
<b>Restes à réaliser - reports</b>								
<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN		IV

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	51 SANTE	52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	Total	
					DEPENSES (2)
<b>Dépenses de l'exercice</b>					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
042	ENTRE SECTIONS				
	AUTRES CHARGES DE GESTION				
65	COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>RECETTES (2)</b>					
<b>Recettes de l'exercice</b>					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
042	ENTRE SECTIONS				
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION				
75	COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<b>Restes à réaliser - reports</b>					
<b>SOLDES (2)</b>					

A1.1



	IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE						Sous-fonction 52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	
		510	511	512	520	521	522	523	524
<b>DEPENSES (2)</b>									
	<b>Dépenses de l'exercice</b>								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS								
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
67	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	<b>Recettes de l'exercice</b>								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
75	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
77	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée d'élaborante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

**FONCTION 6 - FAMILLE**

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 EAUX ET ASSAINISSEMENT	62 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	63 AIDES A LA FAMILLE	64 ROUTES ET VOIRIE URBAINE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>							
<b>Dépenses de l'exercice</b>							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	<i>Restes à réaliser - reports</i>						
<b>RECETTES (2)</b>							
<b>Recettes de l'exercice</b>							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	<i>Restes à réaliser - reports</i>						
<b>SOLDES (2)</b>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

**FONCTION 7 - LOGEMENT**

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESION A LA PROPRIETE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
<i>Dépenses de l'exercice</i>						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
<i>Restes à réaliser - reports</i>						
<b>RECETTES (2)</b>						
<i>Recettes de l'exercice</i>						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
<i>Restes à réaliser - reports</i>						
<b>SOLDES (2)</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1	IV

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>					
<b>Dépenses de l'exercice</b>					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
<b>RECETTES (2)</b>					
<b>Recettes de l'exercice</b>					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
<b>SOLDES (2)</b>					



<b>IV - ANNEXES</b> <b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>IV</b> <b>A1.1</b>
---	--------------------------

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

## FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)		Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN			Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT		
		DEPENSES (2)	820	821	822	823	824	830
		Dépenses de l'exercice						831
011		CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012		CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS						
042		OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES						
		Restes à réaliser - reports						
		RECETTES (2)						
		Recettes de l'exercice						
013		ATTENUATIONS DE CHARGES						
042		OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70		PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74		DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS						
		Restes à réaliser - reports						
		SOLDES (2)						

(11) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHÉS	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ÉNERGIE	94 AIDES A L'INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
<b>DEPENSES (2)</b>									
	Dépenses de l'exercice	147 570,00							147 570,00
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	147 570,00							147 570,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	64 796,00							64 796,00
012	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	82 774,00							82 774,00
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
67	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>376 073,00</b>							<b>376 073,00</b>
	Recettes de l'exercice	376 073,00							376 073,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	174 000,00							174 000,00
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
75	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
77	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>228 503,00</b>							<b>228 503,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détaillé est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIOn GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	44 425.00	345 396.00			390 321.00
	Dépenses de l'exercice	44 425.00	345 396.00			390 321.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 425.00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	345 396.00				
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>	71 212.00	319 109.00			390 321.00
	Recettes de l'exercice	71 212.00	319 109.00			390 321.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	71 212.00				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		319 109.00			319 109.00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	26 787.00	-26 787.00			



	<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE					Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE COLLECTIVITE	021 ASSEMBLÉES LOCALES	022 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLIQUE	024 FETES ET CEREMONIES	
	<b>DEPENSES (2)</b>	345 896,00					
	Dépenses de l'exercice	345 896,00					
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
21	IMMobilisations CORPORELLES	345 896,00					
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>RECETTES (2)</b>	319 109,00					
	Recettes de l'exercice	319 109,00					
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>SOLIDES (2)</b>	-26 787,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détaillé est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>			
	Dépenses de l'exercice			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS			
ENTRE SECTIONS				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>RECETTES (2)</b>			
	Recettes de l'exercice			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS			
ENTRE SECTIONS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
RECUES				
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>SOLDES (2)</b>			



	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

		Sous-fonction 11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE				
(1)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONAL	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Dépenses de l'exercice					
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Recettes de l'exercice					
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

A1.2



	IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN	

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION**

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT	Total
<b>DEPENSES de l'exercice</b>								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
<b>Opérations d'équipement</b>								
<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
Restes à réaliser - reports								
<b>RECETTES (2)</b>								
<b>Recettes de l'exercice</b>								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
Restes à réaliser - reports								
<b>SOLDES (2)</b>								

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

IV



	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION**

		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE				Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT			
(1)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 SPORTS	252 LOISIRS	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
21	IMMobilisations CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Racettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT RECUES								
13									
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reportis (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vérifiables.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

FONCTION 3 - CULTURE



	IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		IV

**ELEMENTS DU BILAN**

A1.2

		FONCTION 3 - CULTURE		Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE			
				311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN PATRIMOINE CULTUREL
(1)	Libellé										
		<b>DEPENSES (2)</b>									
		Dépenses de l'exercice									
040		OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS									
21		ENTRE SECTIONS									
		IMMobilisations CORPORELLES									
		Opérations d'équipement									
		Opérations pour compte de tiers									
		Restes à réaliser - reports									
		<b>RECETTES (2)</b>									
		Recettes de l'exercice									
040		OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS									
13		ENTRE SECTIONS									
		SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT									
		RECUES									
		Opérations pour compte de tiers									
		Restes à réaliser - reports									
		<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SERVICES A CARACTÈRE SOCIAL POUR HANDICAPÉS ET INADAPTÉS	42 JEUNESSE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>					
Dépenses de l'exercice					
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
<b>RECETTES (2)</b>					
Recettes de l'exercice					
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
<b>SOLDES (2)</b>					



	IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE**

		Sous-fonction 41 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES			Sous-fonction 42 JEUNESSE		
(1)	Libellé	411	412	413	414	415	421
	<b>DEPENSES (2)</b>						
	Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>RECETTES (2)</b>						
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
13	RECUES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>SOLDES (2)</b>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	Total	
					DEPENSES (2)
<b>Dépenses de l'exercice</b>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
<b>RECETTES (2)</b>					
<b>Racettes de l'exercice</b>					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	<b>SOLDES (2)</b>				



	IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2	

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE**

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE						Sous-fonction 52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS		
		510	511	512	520	521	522	523	524	
<b>DEPENSES (2)</b>										
<b>Dépenses de l'exercice</b>										
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS										
ENTRE SECTIONS										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Opérations d'équipement										
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
<b>RECETTES (2)</b>										
<b>Recettes de l'exercice</b>										
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS										
ENTRE SECTION										
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										
RECUES										
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
<b>SOLDES (2)</b>										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 EAUX ET ASSAINISSEMENT	62 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	63 AIDES A LA FAMILLE	64 ROUTES ET VOIRIE URBANE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>							
Dépenses de l'exercice							
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
040							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
<b>RECETTES (2)</b>							
Recettes de l'exercice							
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
040							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
<b>SOLDES (2)</b>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESION A LA PROPRIETE	Total
<b>DEPENSES (2)</b>						
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
<b>DEPENSES (2)</b>					
Dépenses de l'exercice					
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
ENTRE SECTIONS					
040	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21					
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
<b>RECETTES (2)</b>					
Recettes de l'exercice					
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
ENTRE SECTIONS					
040	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
13	RECUES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
<b>SOLDES (2)</b>					

IV  
A1.2



	<b>IV - ANNEXES</b>
	<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
	<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT</b>

**FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS**

		<b>Sous-fonction 81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES</b>					
(1)	Libellé	810	811	812	813	814	815
	<b>DEPENSES (2)</b>						
	Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>RECETTES (2)</b>						
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
13							
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>SOLDES (2)</b>						



	IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

		Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
(1)	Libellé	820	821	822	823	824	830	831	832	833
	<b>DEPENSES (2)</b>									
	Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	<b>RECETTES (2)</b>									
	Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
13										
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	<b>SOLDES (2)</b>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



	IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHÉS	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ENERGIE	94 AIDES A L'INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



### A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE Amortissement linéaire	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION DU 26 mai 2014
--	----------------------------	--------------------------------

BIENS	DUREE
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Logiciels	2 ans
Autres immobilisations incorporelles	2 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>	
Voitures	6 ans
Camions et véhicules industriels	7 ans
Véhicules de transport de voyageurs	8 ans
Matériels informatiques (écrans, / unités centrales /imprimantes et autres matériels informatiques divers)	3 ans
Matériels de bureau, électriques ou électroniques	5 ans
Autres matériels divers	8 ans
Mobiliers	10 ans
Coffres forts	25 ans
Equipements sportifs	10 ans
Equipements garages et ateliers (tondeuses,... )	12 ans
Equipements des cuisines	12 ans
Installations et appareils de chauffage	15 ans
Equipements divers	15 ans
Installations de voirie et mobiliers urbains	20 ans
Bâtiments légers, abris	10 ans
Biens de faible valeur inférieure à 760 €	1 an



Collectivité :	VILLE DE JOUE LES TOURS	Date Edition	08/01/2020
budget :	REGIE AUTONOME CULTURELLE	Montant en Euro	
<b>Etat de l'Actif</b>			
<b>Immobilisations pour l'Exercice 2020</b>			
<i>Situation globale par exercice</i>			

Critères particuliers: budget: REGIE AUTONOME CULTURELLE / Tous / Validé(es) / Validé(es) /

Nature d'Immobilisation	Nature d'Amortissement	Exercice	Valeur Acquisition	Cumul Amorti au 01/01	Amortissement exercice	Dépréciation	Reste à amortir au 31/12 (Valeur comptable)
2051	28051	2013	1 559,70	1 559,70	0,00	0,00	0,00
2051	28051	2014	10 483,04	10 483,04	0,00	0,00	0,00
2051	28051	2017	11 948,20	11 948,20	0,00	0,00	0,00
2051	28051	2019	115,50	0,00	115,50	0,00	0,00
<b>Total par service : REGIE AUTONOME CULTURELLE</b>			<b>24 106,44</b>	<b>23 990,94</b>	<b>115,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total par 2051 / 28051</b>			<b>24 106,44</b>	<b>23 990,94</b>	<b>115,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2138	Non Renseigné	2000	11 825 121,36	0,00	0,00	0,00	11 825 121,36
2138	Non Renseigné	2001	16 366,98	0,00	0,00	0,00	16 366,98
2138	Non Renseigné	2015	181 034,19	0,00	0,00	0,00	181 034,19
2138	Non Renseigné	2016	312 222,41	0,00	0,00	0,00	312 222,41
2138	Non Renseigné	2018	158 217,63	0,00	0,00	0,00	158 217,63
2138	Non Renseigné	2019	215 756,62	0,00	0,00	0,00	215 756,62
<b>Total par service : REGIE AUTONOME CULTURELLE</b>			<b>12 708 719,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 708 719,19</b>
<b>Total par 2138</b>			<b>12 708 719,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 708 719,19</b>
21568	281568	2006	1 960,67	1 960,67	0,00	0,00	0,00
21568	281568	2009	1 077,80	1 077,80	0,00	0,00	0,00
<b>Total par service : REGIE AUTONOME CULTURELLE</b>			<b>3 038,47</b>	<b>3 038,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total par 21568 / 281568</b>			<b>3 038,47</b>	<b>3 038,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2183	28183	1998	9 137,52	9 137,52	0,00	0,00	0,00
<b>Total par service : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION</b>			<b>9 137,52</b>	<b>9 137,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2183	28183	2004	4 083,14	4 083,14	0,00	0,00	0,00
2183	28183	2013	957,27	957,27	0,00	0,00	0,00
2183	28183	2014	4 375,21	4 375,21	0,00	0,00	0,00
2183	28183	2015	6 397,72	6 397,72	0,00	0,00	0,00
2183	28183	2016	5 022,59	5 022,59	0,00	0,00	0,00
2183	28183	2017	8 088,49	5 390,00	2 698,49	0,00	0,00
2183	28183	2018	5 194,91	2 173,15	1 507,00	0,00	1 514,76
2183	28183	2019	1 376,81	0,00	608,63	0,00	768,18
<b>Total par service : REGIE AUTONOME CULTURELLE</b>			<b>35 496,14</b>	<b>28 399,08</b>	<b>4 814,12</b>	<b>0,00</b>	<b>2 282,94</b>
<b>Total par 2183 / 28183</b>			<b>44 633,66</b>	<b>37 536,60</b>	<b>4 814,12</b>	<b>0,00</b>	<b>2 282,94</b>
2184	28184	2000	612,63	612,63	0,00	0,00	0,00
2184	28184	2004	1 489,63	1 489,63	0,00	0,00	0,00
2184	28184	2011	21 319,23	17 167,05	2 075,00	0,00	2 077,18
2184	28184	2012	10 947,48	7 840,45	1 032,60	0,00	2 074,43
2184	28184	2013	10 546,36	6 466,34	1 015,00	0,00	3 065,02
2184	28184	2014	41 914,54	20 955,00	4 191,00	0,00	16 768,54
2184	28184	2015	1 125,96	448,00	112,00	0,00	565,96
2184	28184	2016	702,19	702,19	0,00	0,00	0,00



Collectivité :	VILLE DE JOUE LES TOURS	Date Edition	08/01/2020
budget :	REGIE AUTONOME CULTURELLE	Montant en Euro	
<b>Etat de l'Actif</b>			
<b>Immobilisations pour l'Exercice 2020</b>			
<i>Situation globale par exercice</i>			

Critères particuliers: budget: REGIE AUTONOME CULTURELLE / Tous / Validé(es) / Validé(es) /

Nature d'Immobilisation	Nature d'Amortissement	Exercice	Valeur Acquisition	Cumul Amorti au 01/01	Amortissement exercice	Dépréciation	Reste à amortir au 31/12 (Valeur comptable)
2184	28184	2017	1 250,74	1 250,74	0,00	0,00	0,00
2184	28184	2018	933,86	93,00	93,00	0,00	747,86
2184	28184	2019	4 894,24	0,00	1 086,45	0,00	3 807,79
<b>Total par service : REGIE AUTONOME CULTURELLE</b>			<b>95 736,86</b>	<b>57 025,03</b>	<b>9 605,05</b>	<b>0,00</b>	<b>29 106,78</b>
<b>Total par 2184 / 28184</b>			<b>95 736,86</b>	<b>57 025,03</b>	<b>9 605,05</b>	<b>0,00</b>	<b>29 106,78</b>
2188	28188	2001	93 252,33	93 252,33	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2002	8 303,94	8 303,94	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2003	5 899,87	5 899,87	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2004	44 373,85	44 373,85	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2005	13 728,00	13 728,00	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2006	35 073,18	35 073,18	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2007	28 893,39	28 893,39	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2008	29 988,00	29 988,00	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2009	16 810,71	16 810,71	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2010	17 006,32	17 006,32	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2011	2 900,48	2 900,48	0,00	0,00	0,00
2188	28188	2012	8 857,00	7 786,00	1 071,00	0,00	0,00
2188	28188	2013	8 445,61	6 377,61	1 026,00	0,00	1 042,00
2188	28188	2014	292 212,46	183 860,21	36 098,00	0,00	72 254,25
2188	28188	2015	24 222,91	13 123,13	2 770,00	0,00	8 329,78
2188	28188	2016	23 306,53	9 469,29	2 765,00	0,00	11 072,24
2188	28188	2017	25 455,60	7 833,16	2 932,00	0,00	14 690,44
2188	28188	2018	30 300,81	4 784,09	3 641,00	0,00	21 875,72
2188	28188	2019	49 784,43	0,00	6 372,57	0,00	43 411,86
<b>Total par service : REGIE AUTONOME CULTURELLE</b>			<b>758 815,42</b>	<b>529 463,56</b>	<b>56 675,57</b>	<b>0,00</b>	<b>172 676,29</b>
<b>Total par 2188 / 28188</b>			<b>758 815,42</b>	<b>529 463,56</b>	<b>56 675,57</b>	<b>0,00</b>	<b>172 676,29</b>
2188	Non Renseigné	2009	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total par service : REGIE AUTONOME CULTURELLE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total par 2188</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total par</b>	<b>REGIE AUTONOME CULTURELLE</b>		<b>13 635 050,04</b>	<b>651 054,60</b>	<b>71 210,24</b>	<b>0,00</b>	<b>12 912 785,20</b>
<b>Total par</b>	<b>VILLE DE JOUE LES TOURS</b>		<b>13 635 050,04</b>	<b>651 054,60</b>	<b>71 210,24</b>	<b>0,00</b>	<b>12 912 785,20</b>



**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>44 425.00</b>	<b>44 425.00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>44 425.00</b>	<b>44 425.00</b>
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE	44 425.00	44 425.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>44 425.00</b>			<b>44 425.00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



<b>IV - ANNEXES</b> <b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>IV</b>
	A6.2

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>71 212.00</b>	<b>71 212.00</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>71 212.00</b>	<b>71 212.00</b>
28051	<b>CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR</b>	116.00	116.00
28183	<b>MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE</b>	4 814.00	4 814.00
28184	<b>MOBILIER</b>	9 606.00	9 606.00
28188	<b>AUTRES</b>	56 676.00	56 676.00
024	<b>Produits de cessions</b>		
021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>		<b>71 212.00</b>			<b>71 212.00</b>

<b>Montant</b>	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>44 425.00</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>71 212.00</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>+26 787.00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



**A8 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT**

ANNEE 2020

COMpte d'ORIGINE	EXERCICE DE VERSEMENT	ORGANISME	OBJET	N° INVENTAIRE HELIOS	DATE D'EFFET	MONTANT SUBVENTION VERSEE	DUREE D'AMORT.	MONTANT TRANSFERE AU 01/01/2020	MONTANT TRANSFERE 2020	TOTAL TRANSFERE AU 31/12/2020	RESTE A TRANSFERER AU 31/12/2020
13141	2014	Commune	Matériel scénique (divers)	SUBV2014 1	2014	282 175,00 €	8	176 355,00 €	35 271,00 €	211 626,00 €	70 549,00 €
13141	2014	Commune	Mobilier	SUBV2014 2	2014	42 500,00 €	10	21 250,00 €	4 250,00 €	25 500,00 €	17 000,00 €
13141	2017	Commune	Matériel divers	AUT0000012807	2017	2 452,44 €	8	612,00 €	306,00 €	918,00 €	1 534,44 €
13141	2018	Commune	Matériel divers	SUBV2018 1	2018	15 000,00 €	8	1 854,00 €	1 896,00 €	3 750,00 €	11 250,00 €
13141	2019	Commune	Matériel divers		2019	18 229,00 €	8		2 279,00 €	2 279,00 €	15 950,00 €
13141	2019	Commune	Mobilier		2019	4 230,00 €	10		423,00 €	423,00 €	3 807,00 €
<b>TOTAL 13141 / 139141</b>						<b>364 586,44 €</b>		<b>200 071,00 €</b>	<b>44 425,00 €</b>	<b>244 496,00 €</b>	<b>120 090,44 €</b>



**REGIE AUTONOME CULTURELLE**

**ESPACE MALRAUX**

Parc des Bretonnières BP 525  
37305 JOUE LES TOURS cedex

Tél : 02 47 73 73 33 / Fax : 02 47 67 27 15

**C1 - ETAT DU PERSONNEL PERMANENT AU 1er JANVIER 2020**

**REGIE AUTONOME CULTURELLE**

EFFECTIF	QUALIFICATION	CATEGORIE	GROUPE	ECHELON 01/01/2020	TAUX D'EMPLOI
1	Directeur	Cadre	1	5 ème	100%
1	Régisseur Général	Direction technique	3	10 ème	100 %
1	Régisseur Général	Responsable de Secteur	4	12 ème	100 %
1	Chargée de Production	Responsable de Secteur	4	10 ème	100 %
1	Charges de Mécénat et de Partenariat	Responsable de Secteur	4	4 ème	100 %
1	Agent Comptable	Comptable	4	2 ème	100 %
1	Secrétaire de Direction	Responsable de Secteur	4	5 ème	100 %
1	Technicien de Maintenance	Employé	8	11 ème	50 %

Fait à Joué lès Tours, le 08 janvier 2020



**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

IV  
D2

Nombre de membres en exercice .....

Nombre de membres présents .....

Nombre de suffrages exprimés .....

VOTES :

Pour .....

Contre .....

Abstentions .....

Date de convocation : . . . / . . . / . . .

Présenté par (1) ,  
A le,

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session  
A le,

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

